

HABAY INFO



#2 JUILLET/AOÛT 2019



SERGE BODEUX – BOURGMESTRE

Note de politique générale

...suite

Ces augmentations potentielles d'habitants (Vivalia, Grand-Duché) nous incitent à être attentifs au développement de l'habitat sur Habay. Certains projets approchent enfin du stade de concrétisation. Le lotissement de Hachy (Knéol) devrait se concrétiser durant la mandature et présenter une offre de quelque 70 logements (maisons et appartements) ; le dossier de l'écoquartier sur Marbehan pourrait voir sa première phase de concrétisation dès 2020. A Habay-la-Neuve, le Chachi prévoit la création de 130 logements à proximité du cœur du village à l'horizon 2020/2021.

Dans le Développement Rural, nous allons enfin pouvoir concrétiser deux dossiers lancés depuis les années 2006/2007 : le premier sera l'aménagement des abords du Ridé à Harinsart. S'ensuivra le dossier de l'aménagement de la place du Centenaire à Habay-la-Vieille. A l'étude, la création d'une maison de village à Anlier, ...

De petits aménagements sont aussi prévus dans la Grand rue de Marbehan lors de la transformation du « P'tit Bénéfice » : une sorte de placette sera réalisée devant l'ancienne mairie en connexion avec la portion de la rue des Vergers, entre la Grand rue et la rue de l'Usine (2020/2021).

Toujours à Marbehan, une réflexion doit être menée pour préparer la construction d'une salle polyvalente, pour le sport, le culturel, les associations. Le bâtiment du Bois des Isles doit être remplacé ; il faut donc dès aujourd'hui préparer le terrain à la construction d'un bâtiment neuf et répondant aux besoins et aux normes de notre époque.

Quant aux voiries, nous poursuivons la concrétisation des dossiers PIC (Plan d'investissement communal) qui prévoient une subside importante pour les travaux de réfection de routes principalement mais nous mettrons aussi l'accent sur une mobilité sécurisée et douce en annexe à ces projets qui ne doivent pas être du "tout à la voiture".

Cette attention à la mobilité douce et à la protection des usagers faibles nous incite également à insister sur la vitesse des véhicules dans les villages, sujet souvent évoqué par les habitants ; il semble que les conseils, les appels à la raison ne portent pas toujours leurs fruits et nous devons donc utiliser des moyens plus coercitifs, en implantant davantage de radars répressifs le long des axes les plus dangereux.

La Transhabaysienne : deux tronçons sont actuellement prioritaires, à savoir la liaison de Houdemont à Rulles et celle de Rulles/entrée de Marbehan à la gare de Marbehan.

Une attention particulière sera portée à tous les projets en phase avec notre environnement, notre planète, le climat ; qu'il s'agisse de plantation d'arbres, de panneaux photovoltaïques, de verdissement de cimetières...

Comme par le passé, nous continuerons à soutenir les clubs, groupements et associations locaux que ce soit dans les petits projets comme dans les plus grands. A l'heure actuelle, plusieurs gros dossiers sont sur la table :

La rénovation des trois terrains de tennis dans le Parc du Châtelet, à Habay-la-Neuve pourrait démarrer cette année.

La construction d'une salle de gymnastique par les Ardents à Hachy; des bénévoles portent ce projet depuis 2010 et commencent à s'impatisser, si pas se décourager.

La rénovation/agrandissement des vestiaires/buvette du club de football de Habay-la-Neuve, avec création d'un terrain synthétique en synergie avec les deux autres clubs de notre commune, Marbehan et Habay-la-Vieille.

La construction d'un nouveau stand de tir moderne et dans les normes au chemin de Nice à Habay-la-Neuve.

Pour ces projets et pour d'autres, la commune apportera sa participation à raison de 50 % de la partie non subsidee puisque les dossiers ont été menés, dès le départ, en collaboration avec la Commune ...

Mais, nous ne pouvons pas oublier que la concrétisation de projets prend du temps, beaucoup de temps. Un exemple : les écoles de Hachy et Houdemont, des projets lancés dans les années 1993 et qui ont vu leur concrétisation en 2013... Fort heureusement, d'autres dossiers connaissent un déroulement plus rapide. Mais l'essentiel n'est-il pas de « commencer » ?





LA PESTE PORCINE AFRICAINE : CONSÉQUENCES À HABAY

La découverte de sangliers positifs à la PPA à Orsinaing et dans les bois de Lavaux (commune de Légglise) a eu des conséquences pour la commune. Comme le montre la carte centrée sur Habay, suite à l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019, la commune est coupée en trois zones :

- Zone d'interdiction à toute circulation
- Zone noyau-tampon
- Zone de vigilance.

Dans la zone d'interdiction à la circulation, l'interdiction de circulation pour les piétons est maintenue sur les chemins et sentiers traversant les bois et forêts. Le prélèvement de produits de la forêt est interdit dans toute la zone, de même que la chasse et le nourrissage. Il y a dans cette zone une recherche active de carcasses de sangliers.

Dans la zone tampon, l'interdiction de circulation pour les piétons, les cyclistes, les conducteurs d'animaux de trait, de charge, de monture ou d'élevage sur les chemins et sentiers traversant les bois et forêts est levée.

Le prélèvement de produits de la forêt est interdit dans toute la zone, de même que la chasse et le nourrissage. L'exploitation forestière est possible sur base de dérogations individuelles réservées aux professionnels. Il y a également dans cette zone une recherche active de carcasses de sangliers et un réseau de clôtures est installé.

Dans la zone de vigilance, il est autorisé de circuler sur les chemins et sentiers traversant les bois et forêts et d'y prélever les produits de la forêt. Aucune restriction à l'exploitation forestière, de chasse pour le gibier autre que le sanglier ainsi qu'aucune condition de biosécurité particulière ne sont imposées. Il y a obligation de supprimer la totalité des sangliers dans la zone et de les transporter dans l'un des deux centres de collecte ouverts spécifiquement pour cette zone à Vlessart ou à Florenville.

Cet arrêté est entré en vigueur le samedi 6 avril 2019.

Concernant les promenades balisées sur la commune de Habay, sont interdites les promenades au départ de Marbehan, sont autorisées les promenades au départ de Rulles, Habay-la-Neuve, Nanti-mont et Anlier.

Pour rappel, toute activité se déroulant en forêt, quelle que soit la zone concernée, ne peut être

organisée qu'avec accord du Département Nature et Forêt (DNF) et du Collège communal. La demande d'organisation doit être envoyée à la commune deux mois avant la manifestation.

Quelles sont les règles à respecter ?

Le code forestier doit être strictement respecté sous peine de sanctions :

- Les promeneurs sont tenus de rester uniquement sur les chemins et sentiers forestier et de tenir en laisse leurs animaux de compagnie ;
- Les vététistes et cavaliers doivent emprunter uniquement les sentiers balisés et les chemins.

Les mesures suivantes sont également d'application :

- Ne pas cueillir les produits de la forêt ;
- Ne pas exploiter la forêt (à l'exception des mesures adoptées dans le cadre de la gestion des bois scolaires) ;
- Ne pas pénétrer dans des exploitations agricoles dans les trois jours qui suivent une visite en forêt ;
- Ne pas abandonner de déchets.

Enfin il est demandé :

- De désinfecter chaussures et VTT à l'eau de Javel après la balade ;
- De ne toucher aucune carcasse ou sanglier désorienté et d'avertir, en cas de telle découverte, le centre d'appel de la Région wallonne au 1718 (n° gratuit)

Des conséquences financières pour Habay

Autre conséquence pour la commune, les rentrées financières des ventes de bois et de location de chasses sont également impactées. Le préjudice actuel est estimé pour Habay à 100.000 € par an.

Le Conseil communal, lors de sa séance du 20 mars 2019, a autorisé le Collège communal à déposer plainte contre X et à se constituer partie civile dans le cadre des cas de peste porcine détectés et confirmés dans notre région, en vue de déterminer la responsabilité de l'introduction de ce virus. Le Conseil communal a désigné un avocat pour représenter la Commune de Habay.

En quoi consiste la peste porcine africaine ?

La PPE est une maladie virale contagieuse qui touche les porcs et les sangliers, mais en aucun cas l'homme. Le virus se transmet facilement d'un animal à l'autre, soit par contacts entre individus, soit par du matériel contaminé (bottes par exemple) ou des restes alimentaires, porteurs du virus et abandonnés par l'homme. Il n'existe à l'heure actuelle



aucun traitement ou vaccination possible contre la maladie. Des mesures strictes de prévention et de lutte sont définies au niveau européen et national.

En date du 4 avril 2019, 2.149 sangliers ont été analysés (ou sont en cours d'analyse). Parmi ceux-ci, 719 carcasses se sont révélées viropositives. 651 sangliers ont été tirés dans le périmètre infecté, 131 sangliers ont été piégés et 55 abattus lors d'opération de tirs de nuit.

Autres mesures

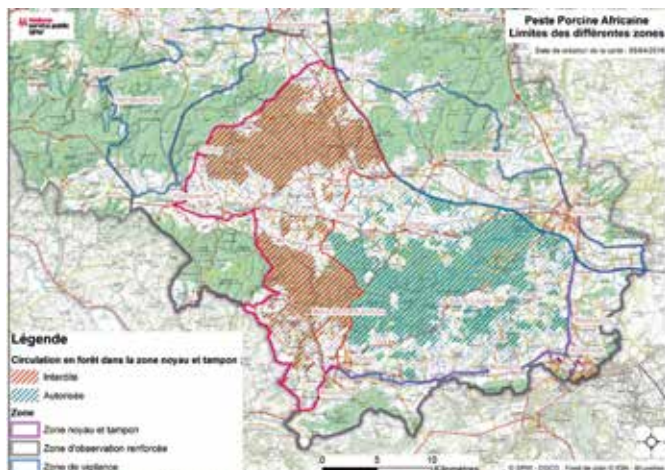
En janvier 2019, le Gouverneur de la province de Luxembourg a pris un arrêté fixant des restrictions pour les camps de jeunesse dans le périmètre infecté.

Afin de soutenir le secteur porcin, le Collège des Producteurs a mis en place un numéro vert, le 0470 84 18 67, à usage unique des éleveurs. Une série de mesures destinées à soutenir les éleveurs de porcs impactés ont également été prises.

Dans le cadre de la lutte contre les bois scolytés, des dérogations relatives aux zones noyau et tampon ont été accordées aux propriétaires privés et publics ainsi qu'aux professionnels de la filière bois concernés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les sites internet suivants : www.habay.be et www.wallonie.be, des brochures d'informations détaillées y sont téléchargeables. Certaines brochures sont également disponibles à l'accueil de la Mairie.

Cet article a été rédigé le 16 juin 2019, de nouvelles mesures peuvent avoir été prises par le Gouvernement wallon, notamment au niveau des délimitations des zones et des autorisations/restrictions d'accès, entre cette date et la distribution du bulletin communal. Les informations sur le site www.habay.be sont actualisées lors de la publication de chaque nouvel Arrêté du Gouvernement wallon.



© Contributeurs OpenStreetMap

INONDATIONS DE JUIN 2018 : SUIVI DU DOSSIER

Nous venons d'apprendre il y a peu que le Gouvernement wallon a reconnu que la commune de HABAY a bien été victime de calamités naturelles publiques dans le cadre des inondations survenues suite aux orages violents des 9 et 11 juin 2018, ouvrant ainsi la voie à l'indemnisation.

A la suite de cette reconnaissance, qui doit encore faire l'objet d'un arrêté du Gouvernement régional, les particuliers disposeront de trois mois, à dater du 1^{er} jour du mois qui suit la publication de cet arrêté au Moniteur belge, pour introduire un dossier de demande d'aide à la réparation auprès du Service régional des Calamités de la Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux et de l'Action sociale.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE FUNÉRAIRE

Afin de l'aider dans ses missions de sauvegarde du patrimoine funéraire, le Collège communal a souhaité s'entourer de personnes ressources sensibles au patrimoine funéraire et à l'histoire locale. Le Collège communal lance un appel public invitant les personnes qui désirent apporter leurs connaissances et leur passion à la sauvegarde du riche patrimoine présent dans l'ensemble de nos 8 cimetières communaux à se manifester afin de renouveler la Commission de Sauvegarde du Patrimoine funéraire.

Quel est son rôle ?

- Aider le gestionnaire public dans sa gestion du patrimoine funéraire ;
- Inventaire des sépultures devant figurer dans la liste des sépultures d'importance historique locale (liste SIHL) à remettre à la Région wallonne ;
- Rendre des avis concernant les emplacements de sépulture à désaffecter après un Avis d'abandon ;
- Se prononcer sur l'opportunité de sauvegarder un monument funéraire ;
- Donner des avis consultatifs sur l'agrandissement, l'aménagement et la végétalisation des cimetières ;
- Rendre des avis sur l'organisation d'événements à caractère culturel et de promotion (visites guidées, ...);
- Objectiver le prix des monuments funéraires anciens revendus en l'état et fixer les obligations pour les acheteurs de ces monuments ;
-

Vous souhaitez vous aussi apporter votre concours à la préservation du patrimoine funéraire ou tout



simplement partager vos connaissances, en tant que personne invitée ou en tant que membre (places limitées) ? Posez votre candidature via l'adresse courriel suivante : commune@habay.be

Vous souhaitez obtenir plus d'informations concernant la Commission de Sauvegarde du Patrimoine funéraire ou de la liste des sépultures d'importance historique locale ? N'hésitez pas à contacter l'échevin en charge des Cimetières Olivier BARTHELEMY par téléphone au 0496 69 48 88 ou par courriel sur l'adresse olivier.barthelemy@habay.be

HABAY, UNE COMMUNE ÉQUITABLE ?

Habay, une commune équitable ? C'est du moins la volonté du collège communal et de plusieurs organisations du territoire qui s'activent dans le but d'obtenir le titre de « Commune du commerce équitable ». En Belgique, cette campagne de sensibilisation est menée par Oxfam-Magasins du monde, Miel Maya Honing et Fairtrade Belgium, et vise à remettre un titre honorifique aux communes qui s'engagent de façon active et participative pour le commerce équitable.

L'enjeu du commerce équitable dépasse de loin l'aspect strictement financier : juste rétribution de chaque partenaire, conditions de travail décentes, respect des normes environnementales, égalité hommes-femmes, transparence de la chaîne de production, etc. sont autant de valeurs véhiculées par ce concept. Il est d'ailleurs essentiel de briser le clivage Nord-Sud : le commerce équitable est également un commerce local et de proximité qui soutient les petits producteurs du coin de la rue. Il s'agit de prendre conscience qu'en tant que consommateur, on détient un pouvoir énorme, et qu'un petit geste ici peut avoir un bénéfice considérable ailleurs. En accord avec cette vision des choses, l'administration communale, ainsi que d'autres organisations para-communales (Centre culturel, CPAS, Maison de Jeunes, etc.) utilisent des produits issus du commerce local et/ou équitable et ont mis en œuvre depuis maintenant 2 ans une « journée du commerce équitable ». Cette journée est l'occasion de mettre en avant toutes ces petites choses qui font avancer le monde dans la bonne direction : réalisation de produits hygiéniques naturels, ateliers zéro-déchet, découvertes de produits équitables et de recettes élaborées uniquement avec des produits issus de producteurs de la Commune de Habay, brocante aux livres, etc. Cette année, elle aura lieu **le samedi 12 octobre 2019**.

Vous êtes un **commerçant, un établissement HORECA, une entreprise, ou toute autre organisation**, vous proposez ou utilisez un ou plusieurs produits issus du commerce équitable ou local et vous êtes désireux de le faire savoir ? La Commune de Habay sortira prochainement une brochure mettant en avant les initiatives et les acteurs qui agissent en faveur d'un commerce responsable.

Vous êtes un **citoyen** et vous êtes désireux d'intégrer ou de vous informer à propos de cette dynamique équitable ?

Vous êtes invité à vous manifester auprès de notre agent en charge de cette matière, Charlotte WARRANT – charlotte.warrant@habay.be – 0492/23 46 84



VIVEZ UNE EXPÉRIENCE INTERCULTURELLE EN ACCUEILLANT UN ÉTUDIANT INTERNATIONAL !

Une quarantaine d'étudiants internationaux âgés de 15 ans à 18 ans arriveront à la fin du mois d'août. Ils resteront en Belgique pendant un semestre ou une année scolaire dans le but de découvrir une nouvelle culture, d'apprendre le français et de nouer des liens forts avec leur future famille d'accueil. Ils seront encadrés par l'association YFU Bruxelles-Wallonie qui conseille et guide les étudiants et leur famille d'accueil tout au long de l'expérience.

La clé d'un accueil réussi n'est pas le schéma familial, mais bien la motivation de la famille à s'investir dans cette expérience : découvrir sa culture, élargir sa vision du monde, partager ses habitudes, etc. Toutes les familles sont les bienvenues : jeunes ou moins jeunes, avec ou sans enfants, famille classique ou monoparentale, etc. L'accueil est bénévole mais les frais scolaires et personnels restent à la charge des étudiants internationaux et de leur famille naturelle. Si vous souhaitez vous lancer dans l'aventure, rendez-vous sur le site www.yfu-belgique.be ou prenez contact avec l'asbl au 04/223 76 68 ou via l'adresse inbound@yfu-belgique.be.





LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE DISCRIMINATION

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

La discrimination est le traitement injuste ou inégal d'une personne sur la base de caractéristiques personnelles.

Le décret wallon du 6 novembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination distingue 19 critères de discrimination (appelés « critères protégés ») sur la base desquels la discrimination est interdite et punissable.

La discrimination peut prendre plusieurs formes : elle peut être directe (une personne ou un groupe de personnes est directement visé sur la base d'un critère protégé) ou indirecte (une disposition, mesure ou critère apparaît comme neutre mais a comme effet indirect d'entraîner un désavantage pour les personnes qui présentent un critère protégé).

De même, d'autres comportements sont considérés comme discriminatoires :

- l'injonction de discriminer;
- le harcèlement;
- le harcèlement sexuel;
- le refus de mettre en place des aménagements raisonnables en faveur d'une personne handicapée.

Qui veille au respect des critères protégés ?

Le dispositif wallon s'appuie sur deux acteurs essentiels : UNIA (Centre Interfédéral pour l'Egalité des Chances) et l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes (IEFH). Ces acteurs ont notamment pour mission de recueillir et de traiter les plaintes des personnes victimes de discriminations.

L'IEFH a pour mission de veiller au respect de quatre des critères protégés : le sexe, la grossesse/maternité, le changement de sexe et l'expression de genre/identité de genre, et d'offrir informations et assistance à toute personne qui lui demande conseil. UNIA est compétent pour les autres critères protégés.

Que faire si vous pensez être victime ou témoin d'une discrimination ?

Si vous pensez être victime ou témoin d'une discrimination fondée sur l'un des critères protégés, vous pouvez déposer plainte. L'Institut pourra alors assister, conseiller, intervenir en tant que médiateur entre vous et la personne ou l'instance qui commet la discrimination supposée, et le cas échéant aller en justice. En tant qu'organisation indépendante, l'Institut évalue la façon dont il peut soutenir la victime de façon optimale.

Pour de plus amples informations :

- > Tel : 0800/12.800 (taper 1 = IEFH et 2 = UNIA)
- > Formulaires en ligne :
 - de l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes, si vous estimez être victime d'une discrimination basée sur le genre ou le sexe (<https://igvm-iefh.belgium.be/fr>);
 - d'UNIA (Centre interfédéral pour l'Egalité des Chances), pour toute question et aide concernant les autres critères protégés (www.unia.be).
- > En face à face :

Afin d'optimiser l'accès de toutes et tous à un mécanisme efficace de traitement des situations de discrimination, les 11 Espaces Wallonie (<https://www.wallonie.be/fr/les-espaces-wallonie>) constituent également un point de contact privilégié pour les personnes discriminées. Le personnel d'accueil vous orientera vers l'organisme chargé de traiter votre plainte, de répondre à vos questions et de vous accompagner.

DÉFIBRILLATEURS

La Commune souhaite disposer d'une liste des défibrillateurs présents sur l'ensemble du territoire communal. Cette liste sera ensuite publiée aux citoyens afin de leur permettre, en cas de besoin, d'accéder le plus rapidement possible au défibrillateur le plus proche. La liste sera également communiquée au 112.

La Commune demande donc à toute entreprise ou club qui aurait équipé ses locaux d'un défibrillateur d'en informer Madame Véronique LOTHARE ou Monsieur Didier LANOTTE. Les informations à communiquer sont les suivantes : la localisation précise de l'emplacement du défibrillateur (adresse, local...), les caractéristiques (DEA automatique ou semi-automatique), les coordonnées des personnes de contact pour y accéder et les horaires si l'accès à celui-ci n'est pas permanent.

Si vous ne souhaitez pas que cette information soit connue du tout public, il serait quand même utile que la Commune et les services d'urgence sachent que vous en possédez un. Ainsi en cas d'appel, il pourrait toujours être possible de transmettre l'information à quelqu'un qui en aurait besoin et vous avertir préalablement de sa venue.



**SERVICES DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS) DE HABAY****063/42.01.00****7, Place Saint-Etienne à 6723 Habay-la-Vieille****Service SOCIAL !! Attention, du changement dans les heures de permanence !!**

Responsable : Jennifer FRANQUIEN (063/42 01 05 ou jennifer.franquien@cpas-habay.be).

Si vous avez un problème quelconque, n'hésitez pas à téléphoner ou à vous rendre sans rendez-vous à la permanence des assistantes sociales :

> le lundi : de 9 h à 12 h – Madame Savone

063/42.01.02 – caroline.savone1@cpas-habay.be

> le mardi : de 9 h à 12 h – Madame Vandendris

063/42.01.03

dominique.vandendris@cpas-habay.be

> le jeudi : de 9 h à 12 h – Madame Cohidon

063/42.01.05 – pascale.cohidon@cpas-habay.be

Les assistantes sociales pourront vous aider à résoudre vos difficultés ou vous mettre en contact avec les organismes compétents selon votre situation.

Permanences ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE : les mardis de 13 h 30 à 15 h 30 :

N.B. : Attention, la demande doit être introduite dans les 60 jours qui suivent le remplissage de la citerne !

Par ménage et par période de chauffe (du 1^{er} janvier au 31 décembre) une quantité maximale de 1.500 litres est prise en considération pour l'octroi de l'allocation de chauffage. L'allocation maximum par foyer est de 210 €.

Pour quel combustible ? Gasoil de chauffage en vrac, gasoil de chauffage à la pompe, pétrole lampant (type c) à la pompe, gaz propane en vrac. Le Fonds n'intervient donc malheureusement pas pour les combustibles suivants: gaz naturel/de ville – électricité – gaz propane/butane en bouteille – pellet – bois – charbon...

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210 €. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

Qui peut en bénéficier ?

Catégorie 1 : les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité.

Catégorie 2 : les personnes aux revenus limités. Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 18.730,66 €, majoré de 3.467,55 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

Catégorie 3 : les personnes endettées.

Dans cette catégorie, il s'agit des personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de

payer leur facture de chauffage (une attestation d'un service de médiation de dettes est exigée).

Service de MEDIATION DE DETTES :

Dominique VANDENDRIS (063/ 42 01 03

ou dominique.vandendris@cpas-habay.be)

Madame Vandendris reçoit uniquement sur rendez-vous.

Service ACTION SOCIALE :

Sophie THOMAS (063/42 01 06

ou sophie.thomas@cpas-habay.be)

Projets en cours : séances de méditation de pleine conscience, tickets article 27 d'accès à la culture, ateliers d'aide à la parentalité, « garden palettes » (www.garden-palettes.jimdo.com), action job étudiant,...

Service INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE :

Anne COUVERT (063/42 01 06

ou anne.couvert@cpas-habay.be)

Madame Couvert s'occupe principalement du suivi des parcours d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS).

Service « AIDES A DOMICILE » :

Responsable : Danielle GUILLAUME (063/42 01 00

ou danielle.guillaume@cpas-habay.be).

A qui s'adresse ce service ?

> personnes âgées – isolées – malades – handicapées - ...

> couples dont l'un des conjoints est handicapé

> familles en difficulté passagère, en attendant l'intervention d'un autre service (aides familiales ...)

> femmes enceintes (période pré et post-natale)

> mères ou pères seul(e)s ayant des enfants à charge

> toute personne qui aurait besoin ...

Le prix est calculé en fonction des revenus.

En aucune manière, **les tâches réalisées** ne recouperont celles déjà effectuées par les aides familiales, les infirmières de la Croix Jaune et Blanche, pas plus que celles réalisées par des entreprises ou institutions existantes.

Tâches réalisées :

> simple nettoyage de chambres ou de cuisines

> nettoyage des fenêtres – des plafonds

> nettoyage de printemps

> aider une personne pour marcher, l'emmener faire ses courses, l'emmener chez le médecin, l'oculiste, le pharmacien ...

> préparer ou réchauffer un repas



- > aider au bain
- > aider au lavage, repassage, raccommodage du linge
- > garde d'enfants soit en période de maladie de la mère, soit au moment de l'accouchement
- > faire la lecture – tenir la conversation ...

Service « REPAS A DOMICILE » :

Responsable : Danielle GUILLAUME (063/42 01 00 ou danielle.guillaume@cpas-habay.be).

Le CPAS travaille via une convention avec un traiteur. Ce service s'adresse à toute personne ne sachant plus préparer elle-même ses repas soit momentanément, soit définitivement.

La distribution a lieu tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés ; néanmoins, ces jours sont assurés par la distribution d'un repas à réchauffer.

Le prix est calculé en fonction des revenus.

Service « TELEVIGILANCE » :

Responsable : Danielle GUILLAUME (063/42 01 00 ou danielle.guillaume@cpas-habay.be).

Il s'agit d'un nouvel appareil muni d'un pendentif émetteur qui permet d'appeler 24 h sur 24, apportant ainsi une aide immédiate et sûre pour secourir la personne à son domicile en cas de chutes, accidents, malaises. Le placement de cet appareil est gratuit.

Le prix de la location est calculé en fonction des revenus.

La Directrice générale,
Amélie PECHON

La Présidente,
Fabienne ZEVENNE

LA CRÈCHE DU CHÂTELET

Nichée dans le parc du Châtelet, la crèche se veut respectueuse du développement durable.

Le bâtiment basse énergie a été conçu dans le respect strict des normes de sécurité et d'hygiène, des réglementations de l'ONE, de prévention incendie et est accessible aux PMR.



La structure du bâtiment est réalisée en bois et de nombreuses baies vitrées offrent une belle luminosité aux différentes pièces.

Les repas sont réalisés sur place par une cuisinière à ½ tps.

Les produits d'entretien utilisés à la crèche sont fabriqués par la technicienne de surface elle-même, afin de limiter la pollution intérieure du bâtiment.

Sa capacité d'accueil est de 30 enfants répartis en 3 sections.

Dans ce cadre, la crèche travaille en partenariat avec le service « Insertion socioprofessionnelle » du CPAS dont les personnes suivies rencontrent parfois des difficultés lors de leur parcours d'insertion lié à la garde de leurs enfants de moins de 3 ans, durant une formation ou lors de leur démarche de recherche active d'emploi.

Une puéricultrice à mi-temps a donc été engagée pour cet accueil d'urgence.

Le personnel qui encadre les tous petits se compose de 8 puéricultrices.

**Les heures d'ouverture**

du lundi au vendredi de 7 h 00 à 18 h 30

La Participation Financière des parents (PFP) est calculée selon les revenus mensuels nets cumulés des parents, conformément à l'arrêté du 27 février 2003 et à la circulaire de l'ONE en fixant les modalités d'application

Adresse : Rue du Châtelet, 8 - 6720 HABAY-la-NEUVE

Directrice : Anne FONTAINE

Responsable assistante sociale : Aurélie DAZY

Contact : 063/42 36 90

lacrecheduchatelet@cpas-habay.be



LES INFOS DU GROUPE IDELUX-AIVE

Tontes de pelouse, tailles de haie, feuilles mortes... Découvrez quelques conseils pratiques pour gérer au mieux ces déchets.



En 2018, l'AIVE a collecté en moyenne près de 90 kg de déchets verts par habitant. Ces déchets sont biodégradables. L'idéal est donc de les gérer chez soi ou, mieux encore, d'aménager son jardin pour en minimiser les quantités. Tout bénéfice pour vous et pour l'environnement !

Un jardin zéro déchet

Bien penser l'aménagement (ou le réaménagement) du jardin vous facilitera grandement la tâche.

Choisissez des vivaces, arbustes... dont la taille adulte convient à votre jardin : vous ne devrez plus les tailler et réduirez ainsi les déchets verts.

Optez pour la tonte « mulching » pour les espaces de pelouse.

Laissez l'herbe pousser à d'autres endroits du jardin, vous profiterez ainsi d'une belle biodiversité.



>>> Brochure « Le jardin zéro déchet » : sur www.idelux-aive.be > Réduire mes déchets

Compostez chez vous

Pour les déchets difficilement évitables, le compostage à domicile est une bonne solution. Cela permet de gérer chez soi les déchets de jardin mais aussi les déchets de cuisine. En suivant quelques règles simples, vous produirez sans souci un compost de qualité bien utile au jardin. Le compost offre en effet un double bénéfice : il nourrit les plantes en leur apportant de l'azote, du potassium et du phosphore, et il améliore le sol grâce aux matières organiques (humus) qui boostent l'activité biologique et structurent le sol.



>>> Brochure « Mon pote le compost ! » : sur www.idelux-aive.be > Réduire mes déchets

Utilisez le compost de déchets verts de l'AIVE aussi en agriculture biologique !

Si vous n'avez pas la possibilité de composter vos pelouses ou de broyer chez vous les tailles de haie, vous pouvez bien sûr les déposer au recyparc et l'AIVE les compostera. Ce compostage industriel des déchets verts est un bel exemple d'économie circulaire. Collecte locale au niveau des recyparcs, traitement sur les dalles de compostage à Habay et à Tenneville, et utilisation du compost par les maraîchers et agriculteurs locaux ainsi que par les citoyens.

Bon à savoir ! Le compost de déchets verts de l'AIVE est utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007. Il est disponible en sacs de 40 litres sur les recyparcs et en vrac sur les sites de traitement de l'AIVE.



>>> Flyer « Utiliser le compost de déchets verts » : sur www.idelux-aive.be > Nos outils de valorisation et produits recyclés



De nouvelles aides pour l'épuration individuelle



En 2018, la Wallonie a mis en place la « GPAA », entendez la « Gestion Publique de l'Assainissement Autonome ». Objectif ? Garantir le bon fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI) en soutenant les particuliers dans leurs obligations. Financée par le coût vérité assainissement (CVA) payé pour chaque m³ d'eau consommé, la GPAA est coordonnée par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) avec le support sur terrain des Organismes d'Assainissement Agréés, dont l'AIVE en province de Luxembourg.

Des primes à l'installation / à la réhabilitation des SEI

Pour un SEI agréé pour autant que l'habitation ait été érigée avant l'approbation du Plan Communal Général d'Égouttage (PCGE) ou du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH).

La prime est :

- fixée à un minimum de 1 000 € (SEI = 5 EH*) et augmentée de 350 € par EH supplémentaire ;
- plafonnée à 70 % TVAC du coût d'installation du système.

* EH = équivalent habitant : charge polluante rejetée dans les eaux usées par habitant et par jour. La capacité des SEI est calculée en EH. Un SEI d'une capacité de 5 EH permet de traiter les eaux usées de 5 habitants.

Le montant de la prime peut être majoré dans les cas suivants :

- imposition suite à une étude de zone ou à la reconnaissance d'un point noir local : + 2 500 € ;
- si l'habitation est en zone prioritaire à enjeu sanitaire (zone de baignade et zone de protection de captage) : + 3 500 € ;
- réalisation d'un test de perméabilité en vue d'une infiltration dans le sol : + 150 € ;
- évacuation par infiltration (sauf puits perdant) : + 500 € ;

- installation d'un système extensif (le traitement biologique des eaux usées est réalisé sans utilisation d'équipement électromécanique) : + 700 €.

Pour un SEI installé depuis au moins 15 ans.

La prime est :

- de maximum de 1 000 € ;
- plafonnée à 70 % TVAC du coût de la réhabilitation du système.

Des aides pour l'entretien des systèmes et la vidange des boues

Chaque SEI doit être couvert par un contrat d'entretien. L'entretien doit être réalisé par un prestataire d'entretien déclaré à la SPGE. Ces entretiens permettent de vérifier le bon fonctionnement du système, d'évaluer la hauteur des boues et de remplacer les pièces défectueuses.

La fréquence des entretiens dépend de la taille du système. Pour un SEI ≤ 20 EH, l'entretien doit être réalisé tous les 18 mois.

L'intervention financière est fixée à maximum 120 € HTVA par entretien (pour les SEI ≤ 20 EH).

Suite au contrôle de la hauteur des boues lors de l'entretien ou lors d'un contrôle du SEI, une vidange peut être nécessaire.

La prise en charge couvre 100 % du coût de vidange (le vidangeur transmet directement la facture à la SPGE).

Des contrôles

Différents contrôles sont prévus avant la prise en charge du SEI par la GPAA :

- le contrôle à l'installation (lorsque l'installateur n'est pas certifié par la SPGE) ;
- le contrôle de premier fonctionnement (lorsque l'installateur est certifié) ;
- le contrôle de reprise d'un SEI existant.

De plus, un contrôle périodique de fonctionnement est prévu (tous les 8 ans pour un SEI ≤ 20 EH).

L'intervention financière couvre

- 100 % du coût des contrôles (à l'exception du contrôle à l'installation qui est payé par le particulier).

Pour bénéficier de ces nouvelles aides, inscrivez-vous sur la plateforme <https://sigpaa.spge.be/> Accueil ou contactez l'AIVE : +32 63/23 18 11 sigpaa@idelux-aive.be

>>> Plus d'infos sur www.gpaa.be, site d'information sur la GPAA et <https://sigpaa.spge.be>, plateforme de gestion et de suivi des systèmes d'épuration individuelles (SEI)



UNE PRIME POUR LES NOUVEAUX COMMERCES !

La commune de Habay vient de se doter d'un nouvel outil pour le développement de nouveaux commerces et la lutte contre l'augmentation des cellules commerciales vides. Il s'agit de l'octroi d'une prime pour soutenir les commerçants qui souhaitent s'installer dans des surfaces commerciales existantes et vides depuis 3 mois au moins.

Un maximum de 6000 € par nouveau commerce

La commune de Habay a prévu deux types d'interventions. Une intervention financière sur les loyers pour un montant équivalent à 40% du loyer annuel avec comme plafond 3 000 €. La seconde intervention est un soutien financier à la modernisation du commerce, dans les travaux d'aménagement à hauteur de 10% des investissements réalisés par le futur commerçant avec le même plafond de 3 000 €.

A noter que cette prime sera majorée d'une aide provinciale représentant 20, 40 ou 60% du montant octroyé par la commune et ce notamment en fonction de la rareté du commerce proposé.

Certains secteurs sont exclus

La prime ne sera pas octroyée aux projets actifs dans les secteurs suivants : les banques et institutions financières, l'assurance, les sociétés de téléphonie, les commerces de tabac, alcool et cigarettes, les commerces de nuit, les sociétés de courtage, l'enseignement et les professions libérales.

Des conditions à respecter

Pour être éligible, la demande du futur commerçant devra concerner une cellule commerciale existante par le passé, il ne pourra pas s'agir d'un bâtiment qui accueille pour la première fois une activité commerciale. Le commerçant s'engage à maintenir son activité durant minimum 3 ans sous peine de devoir rembourser les aides perçues. Le commerce doit être accessible au public tous les jours, selon les horaires indiqués de manière visible, à l'exception du ou des jours de repos légaux hebdomadaires.

Comment faire pour introduire un dossier ?

C'est l'Agence de développement local (ADL) qui est chargée d'accompagner les futurs commerçants dans la construction de leur dossier. Le cas échéant, n'hésitez pas à les contacter.



ADL Tintigny-Habay Asbl
Grand'rue 54 – 6724 Marbehan
063/22 53 93
maxime@adltintignyhabay.be

GESTION DES VÉHICULES HORS D'USAGE : UN GESTE POUR LE CLIMAT !

« Febelauto asbl, depuis 20 ans, est un organisme de gestion des véhicules hors d'usage en Belgique et au Luxembourg.

Le cadre juridique européen et régional existant en la matière stipule clairement que les véhicules hors d'usage ne peuvent être traités que par des centres agréés reconnus officiellement.

Febelauto asbl souhaite vous sensibiliser afin de ne plus faire entrer des véhicules polluants sur le marché de l'occasion, car ils risquent d'aller polluer la planète quelque part ailleurs.

Afin d'éviter cela, nous vous invitons à faire recycler ces véhicules dans un des 123 centres agréés de votre région. Ces centres sont les seuls qui soient reconnus par les pouvoirs publics pour un démantèlement respectueux de l'environnement, étant donné qu'un véhicule sera recyclé à 97,3% par ces centres belges officiels.

Citons notamment la ville de Courtrai qui a adopté cette vision dans sa politique de gestion en tant que bonne mesure pour le climat.

Il faut également noter qu'en déposant un véhicule dans un centre agréé, son propriétaire perçoit un montant correspondant à la valeur du métal récupérable.

Pour plus d'informations, consultez le site
www.febelauto.be

AVIS AUX JEUNES QUI TERMINENT LEURS ÉTUDES



Vous terminez ou arrêtez vos études cette année ? Dès que vous êtes disponible pour chercher un emploi, il est nécessaire de vous inscrire en tant que demandeur d'emploi.

Pourquoi vous inscrire ?

Cette démarche est importante afin de mettre toutes les chances de votre côté pour trouver un premier emploi.



L'inscription vous permet aussi d'ouvrir ou de maintenir, sous certaines conditions, vos droits sociaux (allocations familiales, mutuelle, allocations d'insertion éventuelles, ...) ; de bénéficier d'un accompagnement personnalisé vers l'emploi, de consulter et de recevoir des offres d'emploi et des offres de stages, de vous former gratuitement dans certains domaines, de mettre au point vos techniques de recherche d'emploi.

Quand vous inscrire ?

Dès que vous êtes disponible pour rechercher et occuper un emploi, inscrivez-vous le plus rapidement possible :

- > après avoir terminé vos études
- > après avoir abandonné vos études, peu importe à quel moment de l'année scolaire.

Vous serez inscrit(e) comme demandeur d'emploi dans le cadre du « stage d'insertion professionnelle ».

Comment vous inscrire ?

Vous pouvez vous rendre directement à la **Maison de l'Emploi**.

Il s'agit d'un service de proximité du FOREM proposé aux citoyens des communes de Habay, Etalle et Tintigny.

Vous y trouverez exactement les mêmes services que ceux proposés par le FOREM à Arlon.

Vous y rencontrerez un conseiller qui vous guidera dans vos recherches, et recevrez une brochure d'information et de conseils.

Dans tous les cas, votre dossier d'inscription sera traité à Etalle, et les contacts ultérieurs se feront avec la Maison de l'Emploi. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité en cours de validité.

Le Forem met en place un accompagnement pour que vous soyez le plus vite possible en contact avec le monde du travail. Après votre inscription, un rendez-vous sera rapidement fixé avec votre conseiller référent, qui sera votre interlocuteur durant votre recherche d'emploi.

Contact :

Maison de l'Emploi de Habay, Etalle et Tintigny

Permanences :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

Place des Chasseurs Ardennais, 8 à ETALLE
(sur la place de l'église)

Tél. : 063/60 88 40-47

maisondelemploi.etalle@forem.be

PARC DU CHÂTELET, RÉOUVERTURE DU MINIGOLF

Abandonné depuis des années, le parcours de minigolf du Parc du Châtelet vient d'être restauré.

Un beau travail réalisé par les hommes du Service des Travaux qui apporte encore plus de beauté et de convivialité dans le Parc.

Les horaires d'ouverture concorderont avec ceux de la Galerie du Châtelet, et la gestion en sera assurée par Ligia.

Horaires (sous réserve de modifications) et consultables sur le site internet de la Brasserie :

www.brasserie duchatelet.be :

- Lundi – Mardi : fermé
- Du mercredi au samedi : 11 h 15 – 23 h 00
- Dimanche et jours fériés : 11 h 00 – 18 h 30

Location des clubs :

- 2 €/personne (gratuit pour les – 12 ans)
- Caution : 20 € ou carte d'identité.
- Perte de club : 20 €. Perte de balle : 5 €.





LE FOYER À HABAY-LA-VIEILLE RECRUTE DE JEUNES BÉNÉVOLES

Depuis quelques années, le cinéma le Foyer de Habay-la-Vieille, géré par une équipe de bénévoles, a augmenté le nombre de séances hebdomadaires. Une équipe de jeunes est chargée de la gestion des séances des mercredi, samedi et dimanche après-midi, ainsi que durant les périodes scolaires. Nous recherchons de nouveaux volontaires pour cet été et la rentrée prochaine.

Tu as entre 16 et 18 ans ? Tu habites la commune de Habay ? Tu aimes le cinéma ? Tu es disponible (environ 1 séance par semaine) sérieux et motivé ?

Alors rejoins les jeunes bénévoles du ciné « Le Foyer » de Habay-la-Vieille.

Si cette expérience t'intéresse, il suffit de nous envoyer un mail de motivations à l'adresse : lefoyerhabay@gmail.com

N'hésite pas à nous contacter si tu as des questions !



STAGES D'ÉTÉ À LA VILLA MAGEROY

Comme chaque année, la Villa Mageroy organise des stages d'initiation à l'archéologie !

En plus de la fouille du site à proprement parler, les plus jeunes auront l'occasion de vivre différentes activités de la vie antique : cuisine, activités artisanales et initiation aux sports antiques.

- > Pour les 12-15 ans : 15-19 juillet
- > Pour les 8-11 ans : 19-23 août
- > Prix : 80 €

Possibilité également de faire des journées de fouilles uniquement (à partir de 12 ans, 5 € par jour). Plus d'informations sur notre site villamageroy.com ou villa.mageroy@gmail.com.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À LA VILLA MAGEROY



Les Journées du Patrimoine auront lieu le 8 et le 9 septembre à la Villa Mageroy, dont le pavillon d'exposition de Mageroy sera ouvert le samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 14 h à 18 h.

A cette occasion, les visites guidées seront gratuites.
Samedi 8 : 11 h, 14 et 16 h
Dimanche 9 : 15 h et 17 h

ACCUEIL ASSISTANCE DE L'ASBL PROMEMPLOI

Depuis de longues années, le service Accueil Assistance de l'ASBL Promemploi organise, en collaboration avec la Commune et le CPAS de Habay :

- > La garde d'enfants malades à domicile
- > La veille d'enfants en milieu hospitalier
- > La garde d'enfants en situation de handicap à domicile et hors domicile
- > Le remplacement de personnel absent dans les milieux d'accueil extrascolaires et dans les cantines scolaires.

Coordonnées de Promemploi :

Rue des Déportés, 140
6700 Arlon

Tél : 063/24 24 40

www.promemploi.be

www.accueil-assistance.be

accueil.assistance@promemploi.be

ATELIER DE DÉCOUVERTE ET DE PRATIQUE DE LA PLEINE CONSCIENCE (MINDFULNESS)

La pratique de la pleine conscience nous invite à porter une présence non-jugeante et bienveillante à notre expérience. Ainsi, avec une pratique régulière, nous apprenons à apprivoiser nos stress et émotions difficiles, à nous établir pleinement dans le moment présent et à vivre plus sereinement notre quotidien.

Pour pratiquer ensemble la pleine conscience, nous proposons un atelier hebdomadaire, les mardis matin à partir du 10 septembre 2019, de 9 h 00 à



10 h 00, sauf congés scolaires, au Pachis à Habay-la-Neuve. Ce sera l'occasion de pratiquer et/ou découvrir plusieurs méditations et exercices de pleine conscience.



L'atelier accueillera aussi bien des personnes qui viennent découvrir la pleine conscience que celles qui ont déjà une pratique régulière. Il sera animé par Michaël Vassen, formateur de Pleine Conscience au Centre Ressort de la Haute Ecole Robert Schuman. La participation est offerte mais l'inscription est indispensable auprès de Sophie Thomas au 063/42 01 06.

Une organisation du Centre Public d'action Sociale de Habay.



NOCES D'OR

Le 18 août nous mettrons à l'honneur 12 couples et 2 religieux à 10 h 00 à l'église de Habay-la-Neuve.

Messieurs et Mesdames Urbain-Neuberg (Hachy) et Tomasi-Graisie (Marbehan) fêteront leur 65 ans de mariage (noces de brillant).

Messieurs et Mesdames Chavée-Burnotte (Habay-la-Vieille), Bodeux-Claisse (Marbehan), Guissard-Fire (Marbehan), Thomas-Van Kemmel (Marbehan) et Thiry-Bernard (Habay-la-Vieille) fêteront leur 60 ans de mariage (noces de diamant).

Marcel André fêtera 60 ans de sacerdoce et Frère Robert Lemaire, 60 ans de vie religieuse.

Messieurs et Mesdames Pireaux-Lambotte (Rulles), Kaiser-Baikrich (Habay-la-Neuve), Burnet-Clausse

(Marbehan), Grandhenry-Lambert (Rulles) et Lommel-Peter (Hachy) fêteront eux leur 50 ans de mariage (noces d'or).

EXCURSION DES AÎNÉS

Pas besoin d'aller bien loin, pour passer une excellente journée riche en découvertes ou redécouvertes !

La traditionnelle excursion des aînés, nous a permis de nous rendre à la chocolaterie Deremience (Jamoigne), de visiter l'Abbaye d'Orval et la basilique d'Avioth.

Le soleil et la bonne humeur étaient bien présents.



CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

Le nouveau CCCA a été constitué.

Les membres sont :

- > Pairoux Jean-Marie de Marbehan (Président)
- > Diels Joseph de Anlier
- > Barthelemy Jacques de Orsinfain
- > Bastin Louis de Houdemont (Trésorier)
- > Winand François de Habay-la-Vieille
- > Mathieu Yvon de Habay-la-Vieille
- > Merck Monique de Habay-la-Neuve
- > Frères Danièle de Anlier
- > Duroy Suzanne de Hachy
- > Baldo Joséphine de Habay-la-Neuve (Vice-Présidente)

31 AOÛT 2019

RALLYE SPORTIF



ASBL COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL « LE PACHIS »

Sous forme de parcours pédestre en famille ou entre amis, nous vous proposons de passer un après-midi convivial où esprit d'équipe et fair-play seront au programme.

Réunissez une équipe de 4 à 8 personnes (1 adulte minimum par équipe, à partir de 5 ans). Affrontez ensuite les différentes épreuves proposées par les différents clubs sportifs et associations culturelles membres de l'ASBL. Il y en aura pour tous les goûts !

Renseignements pratiques :

13h30 : Briefing de départ et remise de la feuille de route au Complexe Sportif.

14h00 : Départ du rallye.

17h00 : Fin du rallye et retour au Complexe.

18h00 : Remise des prix et vin d'honneur à la cafétéria du Complexe Sportif.

N'oubliez pas votre tenue de piscine...



Vestiaires et douches possibles au Complexe.

Merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription pour le **jeudi 29 août**
(Attention limité à 25 équipes).

ACTIVITÉS
GRATUITES

✉ lepachis@skynet.be

☎ 063/42.31.23



www.pachis.be



BULLETIN D'INSCRIPTION RALLYE SPORTIF

Composition de l'équipe : de 4 à 8 personnes.

Attention : 1 adulte minimum par équipe, à partir de 5 ans.
(Pour des raisons de lisibilité, veuillez écrire en imprimé. Merci.)

	Nom	Prénom	Age
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			

Nom de l'équipe :

Nom du responsable :

N° de téléphone :

Adresse :

Adresse e-mail :

Responsable équipe :

Signature :

Je certifie que chaque membre de l'équipe est en condition physique suffisante pour réaliser les épreuves sportives proposées.

**ACTIVITÉS
GRATUITES**

A retourner au Complexe Sportif :

@ lepachis@skynet.be



**ASBL Complexe Sportif et Culturel Le Pachis
Place Pierre Nothomb, 5
6720 HABAY-LA-NEUVE**



Directement dans la boîte aux lettres



TENNIS CLUB LES JONQUILLES DE MARBEHAN



Le Tennis Club Les Jonquilles est situé au lieu-dit « Le Bois des Isles » à Marbehan. Le Club compte 50 membres, dispose de deux terrains de tennis externes et d'un club house, permettant la pratique du tennis dans une ambiance familiale et conviviale.

Pour l'année 2019, le club propose des activités accessibles pour tous : jeunes, débutants, joueurs pratiquant déjà le tennis...et spectateurs :

- Les samedis et dimanches de mai et juin : matchs d'interclubs de nos équipes contre des équipes de la région.
- Le 25 mai, s'est déroulée une journée découverte du tennis pour les jeunes (10 à 18 ans).
- Du 1^{er} au 05 juillet : stage de tennis pour les jeunes (12 à 16 ans).
- Du 20 au 28 juillet : tournois du club avec de beaux matchs en perspective.
- De septembre 2019 à avril 2019 : cours de tennis en salle pour les jeunes.

Durant les beaux jours, vous pouvez avoir accès librement aux terrains en devenant membre du club (50 €/an adulte ou 40 €/an jeune) ou en louant un terrain (6 €/h).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétaire du Club, Monsieur Jean-Luc Renneson 063/41 11 63 ou 0494/50 08 72
jeanluc_renneson@yahoo.com

Pour d'autres informations, visitez notre site :
www.tennismarbehan.com

Suivez-nous sur notre page Facebook « Tennis Club Les Jonquilles Marbehan »

LE CLUB DES BMW TIMBERWOLVES RACING DE HABAY

Le club des BMX Timberwolves Racing de Joël Kasparek continue toujours de briller cette année et

d'imposer de plus en plus sa place en province de Luxembourg, au sein du Cyclisme Belge. Le nombre de membres ne cesse d'augmenter d'année en année. Il compte aujourd'hui plus de 80 membres inscrits avec 21 compétiteurs participant aux divers championnats belges. Et nous y ajouterons une vingtaine de pilotes participant également aux Coupes de Wallonie.

Après une reprise de la saison début mars et avec plusieurs entraînements hebdomadaires, l'ensemble du club continue de faire vivre la piste de la Rue des Carrosses.

Le challenge supplémentaire de cette année était de qualifier un maximum de pilotes aux Championnats du Monde se déroulant à Zolder la quatrième semaine de ce mois de juillet. Quels adultes ou enfants ont un jour rêvé de côtoyer les plus grands d'entre eux dans leur discipline sportive ? De défendre leur couleur et celle de leur pays ? Au sein des loups de Habay, nous avons permis à tous de pouvoir réaliser ce rêve et une très belle récompense pour le Comité car 17 d'entre eux ont été sélectionnés. Ceux-ci s'habilleront du maillot national pour représenter la Belgique dans les différentes catégories en partant du benjamin de 5 ans jusqu'au doyen de plus de 40 ans. Une très belle image sportive pour le club et pour la commune.

Toutes ces performances et, nous espérons, les autres à venir, nous les obtenons par une bonne préparation physique, des entraînements à la hauteur et surtout du dévouement des entraîneurs et des pilotes. Mais aussi avec une piste maintenue toujours au top niveau. Une année sportive représente beaucoup d'investissement mental, physique mais aussi des frais. Et ce, pour permettre une accessibilité à notre passion à toutes personnes voulant nous rejoindre que ce soit pour intégrer notre groupe loisir ou notre Team Compétition. Dans les deux cas, nous recherchons continuellement des sponsors et des personnes voulant nous rejoindre.





toutes personnes voulant jeter un regard sur notre passion, souvent laissée dans l'ombre dans notre belle province. Pour des compléments d'informations, n'hésitez pas à nous rendre visite le samedi matin de 10 h à 12 h sur notre piste où nous aurons le plaisir de vous accueillir.

Vous pouvez également nous contacter sur sponsoring.bmxhabay@gmail.com ou sur notre page [facebook/BMX TIMBERWOLVES RACING](https://facebook/BMX%20TIMBERWOLVES%20RACING).



LES QUALIFIÉS POUR LE MONDIAL

Boys 5-6 ans	Jul	Jadot
Boys 8 ans	Tyron	Besonhé
Boys 8 ans	Victor	Jadot
Boys 10 ans	Jules	Laime
Boys 10 ans	Colin	Collet
Boys 10 ans	Ethan	Claes
Boys 15 ans	Samuel	Ferauge
Boys 15 ans	Edouard	Barette
Boys 16 ans	Jeremy	Pache
Boys 16 ans	Maxence	Lothaire
Men 17-24 ans	Arold	Verbiest
Cruiser 15-16 ans	Edouard	Barette
Cruiser 17-24 ans	Arold	Verbiest
Cruiser 17-24 ans	Alexi	Verbiest
Cruiser 35-39 ans	Michael	Besonhé
Cruiser 35-39 ans	Sébastien	Jadot
Cruiser 40-44 ans	Olivier	Barette
Cruiser 45-49 ans	Patrick	Pache
Girls 8 ans	Emie	Collet

A TOUS LES CLUBS SPORTIFS ET CULTURELS DE NOTRE COMMUNE

Lors de la conférence sur la Promotion du Sport par la Province de Luxembourg le mercredi 15/05

« En sport aussi une ardeur d'avance », les différentes aides aux clubs par la province y étaient présentées.

Vous trouvez-ci-après quelques aides à (re)découvrir :

- Attribution de **subventions provinciales** en faveur du sport :
 - > Introduction des demandes via le formulaire type à télécharger ici : <http://www.province.luxembourg.be/fr/soutien-financier.html>
Attention : Demande à introduire au minimum :
 - 2 mois avant la date de l'activité pour une subvention ou une aide service
 - 4 mois avant la date de l'activité pour un partenariat
 - Aide pour les **impressions** à caractère culturel et/ou sportif (affiches, dépliants, flyers, ...)
 - > Introduction des demandes via le formulaire type à télécharger ici : <http://www.province.luxembourg.be/fr/aide-service-en-imprimerie.html>
Attention : Demande à introduire au minimum 1 mois avant la date de la diffusion souhaitée
- Prêt de matériel (sono, arche de départ, tonnelles, ...)
 - > Introduction des demandes via le formulaire type à télécharger ici : <http://www.province.luxembourg.be/fr/pret-de-materiel.html>
Vous trouverez également le catalogue de matériel sur le site ainsi que le règlement.

Une présentation a également été faite par la Directrice de la **Ligue Handisport** sur les objectifs de la future collaboration avec la Province de Luxembourg. La Province vient effectivement de signer une convention pour les trois prochaines années afin de sensibiliser et de créer des structures d'inclusion sportive.

Plus d'information sur la Ligue Handisport ici : <http://www.handisport.be/>

COMPLEXE « LE PACHIS » : AVIS AUX PARTICULIERS, CLUBS, ASSOCIATIONS,...

Durant les vacances d'été, vous souhaitez organiser un stage, une manifestation, ou simplement louer le hall pour une heure de badminton, de mini-foot,... en journée ou en soirée, vous avez la possibilité de louer les locaux du Complexe sportif et culturel Le Pachis.

Durant l'année, nous vous rappelons qu'il est également possible de réserver les locaux pour un sou-

per, une conférence, une activité sportive, ... Il est également possible de louer de la vaisselle. Conditions et disponibilités sur demande au 063/42 31 23 ou lepachis@skynet.be

Info Piscine :

La piscine fermera ses portes pour l'entretien annuel du 1 au 15 septembre inclus.



COURSE CYCLISTE

Le samedi 17 août, la Commune va organiser le championnat de Belgique pour Elites et Espoirs sans contrat de cyclisme sur route à Habay-la-Neuve.

Il y aura une course à 9 h 30 et une l'autre à 14 h 00.

Cela va engendrer des perturbations dans la circulation.

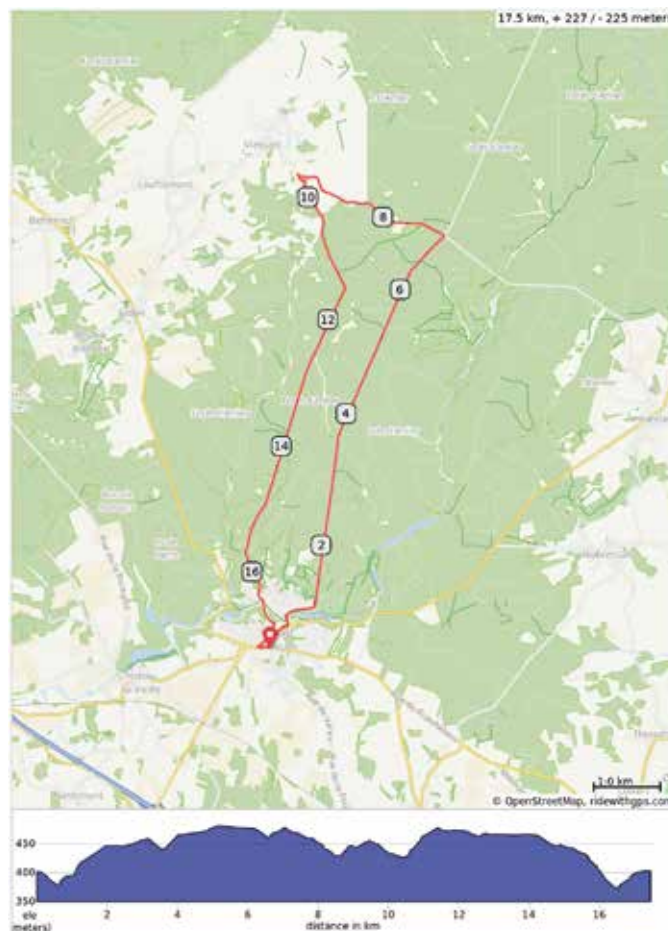
Les riverains du circuit seront invités à une réunion à la Mairie début août.



DEUX NOUVEAUX 2^{ÈME} DAN AU JUDO CLUB HABAY !

C'est après une longue préparation de quasi une année que Christelle Degueldre, compétitrice multi-médaillée au niveau national et Michaël Frippiat, moniteur du cours de Jouer-Judo ont vu leurs efforts intensifs aboutir par l'obtention du deuxième Dan ceinture noire.

Le Judo Club Habay prouve, à nouveau, sa volonté d'investir dans ses moniteurs sportifs en favorisant l'apprentissage continu que ce soit via l'obtention de grades ou par le biais de titres pédagogiques Adeps. Bien évidemment, tout cela n'aurait pas été possible sans la contribution de leurs dévoués professeurs (Pascal Degueldre, François Léonard et Dominique Demlenne) qui auront pu les guider avec la plus grande rigueur et patience durant cet apprentissage. Pour rappel, le Judo Club Habay compte plus de 130 membres répartis entre les cours du Jouer-Judo (à partir de 5 ans), des jeunes (à partir de 8 ans) et les adultes (à partir de 12 ans).





RENOUVELLEMENT DU CONSEIL CONSULTATIF PÔLE ENERGIE DE HABAY – APPEL À CANDIDATURES

Les missions du Pôle Energie :

L'objet du Pôle Energie (PE) est de conseiller et d'accompagner le Collège communal dans la mise en place de sa politique énergétique.

A ce titre, il remet des avis et peut se saisir de matières relatives aux économies d'énergies, à la production et l'utilisation des énergies renouvelables et plus généralement au développement durable.

Ce Conseil consultatif prend la dénomination de Conseil Consultatif Pôle Energies Habay ou CCPEH ou par facilité **Pôle Energie**.

Outre les missions définies ci-dessus, le Pôle Energie rend des avis au Collège et au Conseil communal sur toutes les questions qui lui sont soumises. Le Pôle Energie peut aussi d'initiative rendre des avis au Collège ou au Conseil communal sur l'évolution des idées et des principes en matière d'énergie, ainsi que sur les enjeux et objectifs du développement durable et de la transition énergétique en particulier.

Le Pôle Energie se réunit en soirée, à peu près tous les deux mois, en fonction des projets initiés. Il est composé d'élus, de spécialistes et de citoyens. La première réunion aura lieu en septembre 2019. Clôture des inscriptions : fin juillet.

La thématique de l'énergie, du développement durable et de tout ce qui en découle vous intéresse ?

Que vous soyez un professionnel dans ce domaine ou non, votre candidature nous intéresse...

Vos motivations et coordonnées peuvent nous être transmises par courrier à :

Administration communale de HABAY
Rue du Châtelet, 2 – 6720 Habay-la-Neuve
ou par courriel à : commune@habay.be

A bientôt donc...

phase avec son public. Nos missions, subordonnées au décret Maison de Jeunes du 20 juillet 2000, ont pour but de proposer un lieu et des activités à destination des jeunes âgés de 12 à 26 ans.

Les buts et raisons d'être de la MJH sont que les jeunes deviennent autonomes, responsables et qu'en développant des compétences personnelles et sociales, ils puissent faire une heureuse transition vers le monde adulte et ce, en favorisant une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire notamment par la mise en œuvre d'activités et projets divers.

La MJH n'organise pas d'activités pour les jeunes, elle organise des activités avec et pour les jeunes! C'est ainsi que nous entendons répondre aux réalités de terrain.

Nos 3 principaux outils pour y parvenir sont :

- > Un espace accueil où naissent la plupart des projets (ouvert tous les jours sauf le dimanche)
- > Des ateliers socioculturels
- > Des animations décentralisées dans les villages de la commune

Portes ouvertes de la Maison de Jeunes de Habay, le dimanche 4 août 2019

Cette journée portes ouvertes sera l'occasion pour le public de venir découvrir la MJ en activité et présentée par les jeunes et l'équipe MJH.

Au programme : animations diverses, représentations, concerts, bar et petite restauration.

Retrouvez-nous au 4 rue de Luxembourg à Habay-la-Neuve (entre Saint-Benoît et Le Pachis)

Mail : info@mjhabay.be – Tél. : 063/23 35 73

Facebook : [mj.habay](https://www.facebook.com/mj.habay)

A lire : retrouvez tous les stages d'été 2019 sur www.mjhabay.be ou dans l'agenda de ce numéro

PROGRAMME DES STAGES D'ÉTÉ ORGANISÉS PAR LA MAISON DE JEUNES DE HABAY

La Maison de Jeunes de Habay c'est quoi ?

Un lieu animé par Ludmilla, Melissa, Gautier, Gilles, Jonathan, Benoît, Alice et dirigé par Quentin. Notre centre de jeunes agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles se veut moderne, accessible et en





THÉÂTRE AU CHÂTEAU

Cette année, pour fêter les 20 ans de notre traditionnelle soirée « Théâtre au Château », ce n'est pas une, mais deux soirées en plein air qui vous sont proposées, ces 23 et 24 juillet.



L'HEUREUX ELU D'Eric Assous
dans une mise en scène de **Martine Willequet**
Par le **Théâtre Royal des Galeries**

La nouvelle pépite d'Eric Assous (« Les belles-sœurs », « Les hommes préfèrent mentir », « Nos femmes »...) oscille, pour notre plus grand plaisir, entre satire et vaudeville, relevant le défi de nous faire rire tout en nous amenant à réfléchir sur nos rapports aux autres, sur le politiquement correct et sur les limites de l'amour et de l'amitié.

Mardi 23 juillet

P.A.F. : 14 €/12 €/ART. 27

SOIREE SCEN'IMPOSSIP

La troupe Scèn'impossip, partenaire indispensable au Théâtre au Château, vous invite à une soirée rocambolesque en plein air. Théâtre et musique mélangés, tout est possible, de l'humour déjanté à la réflexion métaphysique, faites confiance à la troupe ! Les Deux Timides d'Eugène Labiche et KermesZ à l'Est se répondent sur scène dans une danse à deux qui vous emmène vers les sommets de la comedia !

Soirée délirante garantie !

Mercredi 24 juillet

P.A.F. : 8 €/6 €/ART. 27 | PASS 2 soirée : 20 €/16 €

Une organisation du Centre culturel de Habay, en partenariat avec Scèn'impossip.

INFOS ET RESERVATIONS :

063/42 41 07 – www.habay-culture.be
info@habay-culture.be

NOUVELLE ÉDITION DU CINÉMA EN PLEIN AIR À HABAY-LA-VIEILLE

En 2018, plus de 700 personnes ont assisté à la projection de « Tout le monde debout » sur la Place St Etienne de Habay-la-Vieille.

Cette année encore, le cinéma « Le Foyer » vous propose une nouvelle édition de son plein air !

Le samedi 03 août, rendez-vous sur la place Saint-Etienne (Habay-la-Vieille) pour assister à la projection gratuite du film événement de ce début d'année 2019 : *Bohemian Rhapsody*, le biopic sur Freddy Mercury qui a valu un Oscar à son acteur principal, Rami Malek.

La projection démarrera vers 21 h 30. A partir de 19 h 00, un bar extérieur et des food trucks (pizza, burgers, glaces) vous permettront de patienter en attendant la pénombre.

En cas de mauvais temps, la projection aura lieu dans la salle du Foyer (max. 200 places).



SPECTACLE D'IMPRO « L'ECRIN VIDE »

Pour la troisième année consécutive, le collectif CLAC vous propose un spectacle d'impro itinérant, interactif et palpitant, juste avant la rentrée. Découvrez des endroits et recoins insolites du village de Habay-la-Neuve !

Un bien précieux a été dérobé !

Mettez-vous dans la peau d'un détective le temps d'une soirée et plongez dans les années folles en plein cœur de Habay.

Passez d'un lieu à l'autre et récoltez les indices, interrogez les suspects et utilisez votre flair pour faire avancer l'enquête. N'oubliez pas vos maîtres-mots : précision, efficacité et résultat. Saurez-vous démasquer le coupable ?

Une organisation du Centre culturel de Habay en partenariat avec le collectif d'impro CLAC.

**Samedi 20 août**

Balade théâtrale d'impro

Enquête policière participative

Plusieurs départs : 18 h, 18 h 30, 19 h, 19 h 30 et 20 h

P.A.F. : 12 €/6 € (6-12 ans)

INFOS ET RESERVATIONS (OBLIGATOIRE)

063 42 41 07

www.habay-culture.beinfo@habay-culture.be**L'ÂGE DE LA BIÈRE BY ERIC BOSCHMAN****Samedi 21 septembre à 20 h 15 au Foyer à Habay-la-Vieille**

Après avoir fait salle comble avec son Wine Man Show, Eric Boschman est de retour au Foyer. Cette fois ci, place à la bière !



Préparez-vous à déguster un spectacle autour de la bière belge, de ses spécificités et de ses histoires, mêlant délires verbaux, jeux de mots scabreux mais toujours depuis un angle décalé, tranchant et ironique.

Vous dégusterez trois bières : une gueuze, une triple et une saison, trois bières typiquement belges et de caractère... Vous recevrez un verre à dégustation particulièrement élaboré pour mettre la bière en valeur, le DiVinHops, une création belge tant qu'à faire.

Encore un spectacle à voir et à boire sans modération !

Infos et réservations :

<https://www.cinelefoyer.net/>

PAF : 25,- €

LE 3^{ÈME} LUNDI DU MOIS, C'EST CINÉMA !

Chaque 3^{ème} lundi du mois, le cinéma Le Foyer vous propose un après-midi complètement cinéma. Après avoir participé à la projection, les spectateurs se retrouvent autour d'un goûter pour partager leurs impressions.

Le titre du film est annoncé au début de chaque mois sur le site du Foyer

PAF : film et goûter : 6, €

Inscriptions sur <https://www.cinelefoyer.net/seniors> ou par téléphone au 063/42 30 59.

REPAIR CAFÉ MENSUEL À HABAY-LA-NEUVE**JETER, PAS QUESTION !**

En 2019, le Repair café s'est installé mensuellement (les troisièmes samedis du mois) à Habay.

Vous souhaitez donner une deuxième vie à vos objets ? Venez les faire réparer : un grille-pain ou un aspirateur qui ne fonctionnent plus, un pantalon qui ne demande qu'à être raccourci pour être reporté, un ordinateur qui a besoin d'un nettoyage pour fonctionner à nouveau correctement, un bijou qui ne ferme plus correctement, ... Vos objets seront réparés gratuitement par des bénévoles qui mettent leurs compétences à votre disposition.

Pourquoi un Repair café ? Pour éviter de jeter des objets qui peuvent encore servir, pour apprendre à réparer soi-même (vous participez ou observez la réparation), pour passer un moment convivial autour d'une tasse de café...



Comment cela fonctionne ? Il ne faut pas s'inscrire avant, vous venez simplement avec vos objets et on essaiera ensemble de les réparer. C'est gratuit.
Lieu : Espace Bologne, Place Pierre Nothomb, 7 B à Habay-la-Neuve

Les dates prévues au second semestre 2019 :

- > Le samedi 21 septembre 2019 de 9 h à 12 h
- > Le samedi 5 octobre 2019 de 9 h à 12 h (spécial ordinateurs, organisé par le Centre Culturel)
- > Le samedi 16 novembre 2019 de 9 h à 12 h
- > Le samedi 21 décembre de 9 h à 12 h

Les Repair café d'Habay sont organisés par Habay-en-Transition (groupe de citoyens animant des actions de transition dans la commune) et le Centre Culturel de Habay.

Plus d'infos : www.facebook.com/habayentransition ; www.habay-culture.be

**ADHÉSION AU PROJET GREEN DEAL
« CANTINES DURABLES »**



« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es »,
Brillat-Savarin, Physiologie de goût

Que retrouvons-nous dans les assiettes de nos cantines ? Le choix et la préparation des aliments qui sont servis aux enfants ont non seulement un impact sur leur santé mais également sur celle de notre planète Terre.

Il est reconnu que les enfants qui consomment trop de produits industriels et sucrés souffrent de troubles de la concentration. Il s'avère également que le pourcentage d'enfants en surpoids ne cesse d'augmenter ces dernières années.

Dans le but de limiter ces effets néfastes, un groupe de travail a été constitué en début d'année et c'est dans le prolongement des démarches déjà entamées par l'ASBL des Œuvres sociales de Habay, qu'une politique d'alimentation durable est en cours d'élaboration. Cette politique tend à promouvoir la

distribution aux écoliers de repas préparés à base de produits sains, locaux et respectueux de l'environnement.

De nombreux projets ayant le même objectif voient le jour un peu partout en Wallonie. C'est ainsi qu'il y a quelques mois, à l'initiative du ministre wallon de l'Environnement et de la Transition écologique, Mr Carlo Di Antonio, le projet Green Deal « Cantines Durables » a vu le jour (<https://www.greendealcantines.be/>). Cette structure permet à ses signataires de bénéficier d'un accompagnement afin de faciliter cette transition par le biais d'une coordination globale mais également d'un suivi individuel et d'offre de formation.

Depuis, plus de 300 acteurs wallons se sont engagés à promouvoir une alimentation saine et durable en signant leur engagement au Green Deal « Cantines Durables ». Le 9 mai dernier, la commune de Habay et l'ASBL Les Œuvres Sociales de Habay ont fait de même et se sont engagés à mener de nouvelles actions concrètes à leur niveau et collectivement.

Durant les trois années à venir, nous intégrerons progressivement de nouvelles pratiques en faveur de la santé des enfants et de l'environnement. Ces actions toucheront différents axes dont :

- la promotion des produits locaux et de saison,
- la fourniture d'aliments équitables, respectueux de l'environnement et des animaux ;
- la préparation de repas équilibrés et savoureux
- la réduction du gaspillage alimentaire et des déchets
- l'accès du personnel aux formations adéquates.

Notre groupe de Green-dealeuses continuera à mettre en place les différents axes requis pendant l'été afin de proposer aux enfants à la rentrée un menu revisité

Rendez-vous en septembre pour la suite de l'aventure Green Deal « Cantines Durables »,

Le groupe de travail les « Green-dealeuses » :
Virginie Fabbro, Nancy Lucas, Sylviane Willot et Annette Gillet





Fête Nationale 2019

Parc du Châtelet Habay-la-Neuve
Dimanche 21 juillet

Syndicat d'Initiative Habay-la-Neuve
www.habay-tourisme.be
063/422237 ou info@habay-tourisme.be

Programme de la journée

11h30 Allumage du barbecue, mis à disposition du public
"Apportez vos viandes et crudités et dînez dans le parc"

Ouverture du bar
Animation musicale durant toute la journée

14h00 Début des animations :
Grimage - Jeux en bois et jeux de société
Château gonflable – Sculpteur de ballons

14h30 → 16h30 Tour de chant animé par "Nicky"

17h00 → 18h00 BLIND TEST 100% belge

18h30 Ouverture du barbecue
Verre communal avec la participation de
l'Harmonie l'Emulation de Habay-la-Neuve

20h00 → 21h00 Animation musicale

21h00 → 01h00 Bal en plein air

23h00 FEU D'ARTIFICE

Avec le soutien de l'administration communale de Habay

HABAY

Du 1^{er} juillet au 31 août de 13 h à 19 h

Ouverture de l'espace d'accueil de la MJH
Rue de Luxembourg, 4 à Habay-la-Neuve.
Public de 12 à 26 ans. Infos : ludmila@mjhabay.be

03 juillet

Randonnées « Dégustation au fil de l'eau ». Départ à 14 h au gîte « Le Lavoir », rue des Lavandières à Habay-la-Vieille. Retour prévu vers 16 h.
Marche ± 3 km dans le Domaine de la Trapperie.
Inscription obligatoire pour le lundi 01/07. 5 €/pers, gratuit pour les - 12 ans. Infos et inscription : 063/42 22 37 ou info@habay-tourisme.be

03 juillet de 10 h à 16 h

Atelier d'été « Nichoir pour mésange charbonnière », au CAP à Marbehan. Une organisation de l'EPN.
Infos et inscriptions : nathalie.epn@gmail.com ou au 063/40 46 39

Les 03, 04 et 05 juillet de 14 h à 18 h

Stage « Be a video maker » pour les 12 à 18 ans organisé par la Maison de Jeunes de Habay.
Infos et inscriptions : melissa@mjhabay.be

05, 06 et 07 juillet

Weekend du club des Jeunes de Houdemont

06 juillet - De 9h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

07 juillet

Rallye vélo gourmand : balade gourmande à vélo dans la région de Marbehan. Départ du Syndicat d'Initiative de Marbehan à partir de 9h30.
Réservation avant le 03/07. Infos : S.I. de Marbehan – 0478/65 77 38 – info@marbehan.be



Du 08 au 12 juillet – 9h à 16h30

Stage de Pêche MPL – Thématique : « Pêche à la truite et techniques rivière » – Pour tous (âge minimum 8 ans). Nombre limité d'inscriptions. Prévoir pique-nique. Frais d'inscription : 100 € lors de l'inscription avant le 01 juillet. Infos et inscriptions : www.mplux – 063/21 64 74 – 0470/30 14 34

Du 08 au 12 juillet de 10 h à 16 h

Stage « Habay Rock Stage » pour les 12 à 21 ans organisé par la Maison de Jeunes de Habay. Infos et inscriptions : quentin@mjhabay.be

Les 10, 11 et 12 juillet de 14 h à 18 h

Stage « Be a video maker » pour les 12 à 18 ans organisé par la Maison de Jeunes de Habay. Infos et inscriptions : melissa@mjhabay.be

11 juillet – 19 h 30

Promenade de 5 à 7 km organisée par le club « A l'Amitié » de Rulles. Départ de la salle St Maximin, face à l'église

11 juillet de 10 h à 16 h

Atelier d'été « Nichoir pour hirondelles », au CAP à Marbehan. Une organisation de l'EPN. Infos et inscriptions : nathalie.epn@gmail.com ou au 063/40 46 39

12 juillet de 10 h à 16 h

Atelier d'été « Montage vidéo à partir de photos », à l'EPN à Habay-la-Neuve. Infos et inscriptions : nathalie.epn@gmail.com ou au 063/40 46 39

13 juillet de 9 h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

14 juillet de 11 h à 14 h

ABéro dans le parc communal du Châtelet
www.habay-culture.be
Wight Spirit (cover pop-rock) – Manège à pédales.
Organisateurs : les Gaumian Lads et le Comité du Karaté

14 juillet – A partir de 12 h

Barbecue pour la fête de la truite + pêche gratuite à l'étang des Harnussiaux de Habay-la-Vieille.
Renseignements et inscriptions : 063/42 38 53

Du 15 au 17 juillet de 9 h à 16 h 30

Stage de Pêche MPL – Thématique : « Pêche au coup ». Pour tous (âge minimum 8 ans). Nombre limité d'inscriptions. Prévoir pique-nique. Frais d'inscription : 60 € lors de l'inscription avant le 05 juillet. Infos et inscriptions : www.mplux – 063/21 64 74 – 0470/30 14 34

Du 15 au 19 juillet

Stage d'initiation à l'archéologie pour les 12-15 ans à la villa Mageroy. Infos sur villa.mageroy@gmail.com

Du 15 au 19 juillet – De 13h à 17h

Stage « Histoire de Guerre » pour les 12 à 20 ans organisé par la Maison de Jeunes de Habay. Infos et inscriptions : gautier@mjhabay.be

17 juillet

Les Randonnailles – au fil de l'eau : balade guidée (6 à 8 km) d'une fontaine à l'autre, de Rulles en passant à Harinsart, suivie d'une dégustation de produits régionaux. Départ du Syndicat d'Initiative de Marbehan à partir de 14h00. Réservation avant le 16/07. Prix : 5 €/pers – Infos : S.I. de Marbehan – 0478 65 77 38 – info@marbehan.be

19 juillet de 9 h à 16 h 30

Journée découverte/perfectionnement
Thématique : « Pêche à la mouche ». Pour tous (âge minimum 12 ans). Nombre limité d'inscriptions. Prévoir pique-nique. Frais d'inscription : 15 € lors de l'inscription avant le 10 juillet 2019. Infos et inscriptions : www.mplux – 063/21 64 74 – 0470/30 14 34

Du 20 au 28 juillet

Tournoi du club de tennis Les Jonquilles de Marbehan

20 juillet de 9 h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

20 juillet de 13 h 30 à 15 h 30

Art Floral Japonais « Ateliers Découvertes » – Espace Bologne – Participation : 20 € – Inscription : europe-sagatoryu@gmail.com ou www.ikebanasaga.com

21 juillet

Fête nationale – Festivités dans le parc communal du Châtelet. Animations diverses, petite restauration, blind-test, FEU D'ARTIFICE à 23 h. Infos et programme disponibles sur www.habay-tourisme.be



21 juillet – Brocante et artisanat

Grand'Rue à Marbehan, buvette et petite restauration sur place – 2 €/mètre –
Apéro concert avec les Acousticoeurs –
Infos : hexagone.front@skynet.be –
www.festivalgeneration80.be – 0495/56 14 23 –
0470/80 91 59

22 et 23 juillet de 10 h à 16 h

Ateliers « Programmation avec SCRATCH – création d'un jeu « Chasse aux ordures » » à l'EPN à Habay-la-Neuve. Infos et inscriptions : nathalie.epn@gmail.com ou au 063/40 46 39

Du 22 au 26 juillet de 9 h à 16 h

Stage de chant et technique vocale organisé par la Maison de Jeunes de Habay pour les 12 à 21 ans. Infos et inscriptions : quentin@mjhabay.be

23 juillet – 21 h

Théâtre au Château en plein air « L'Heureux Elu » par le Théâtre Royal des Galeries, dans le parc communal du Châtelet

24 juillet – 21 h

Théâtre au Château en plein air « Soirée Scèn'im-possip & Acolytes », dans le parc communal du Châtelet

25 juillet – 19 h 30

Promenade de 5 à 7 km organisée par le club « A l'Amitié » de Rulles. Départ de la salle St Maximin, face à l'église

26, 27 et 28 juillet

Fancy-fair de la RJS Habaysienne à Habay-la-Vieille. Programme : vendredi 26 juillet : barbecue villageois à 19h – samedi 27 juillet : pétanque dès 11 h – dimanche 28 juillet : repas traditionnel steak-frites dès 18 h 30

27 juillet – De 9 h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

28 juillet de 11 h à 14 h

ABéro dans le parc communal du Châtelet –
www.habay-culture.be
Doc'n Co (flok/blues) – Initiation à la calligraphie japonaise – Initiation judo – Cabane à histoires (bibliothèque de Habay). Organisateurs : le club de judo de Habay, les Maîtres du Grand Feu et le Carnaval de la Marquise

29 juillet de 10 h à 16 h

Atelier d'été « Nichoir à chauve-souris » au CAP à Marbehan. Une organisation de l'EPN. Infos et inscriptions : nathalie.epn@gmail.com ou au 063/40 46 39

Les 29, 30 et 31 juillet de 14 h à 18 h

Stage de Graff'Easy organisé par la Maison de Jeunes de Habay pour les 14 à 20 ans. Infos et inscriptions : ludmila@mjhabay.be

Du 29 juillet au 02 août de 13 h à 17 h

Stage Cosplay pour les 12 à 18 ans organisé par la Maison de Jeunes de Habay. Infos et inscriptions : gautier@mjhabay.be

02 août

Le Sorooptimist club Arlon organise une allure libre « Les boucles du Pont d'Oye » : 12 ou 7 km et marche de 5 km. Inscription dès 18h30 et départ à 19 h du local des scouts, rue des Carrosses à Habay-la-Neuve. Le prix de la course, le bar et les saucisses grillées seront au profit de la recherche et de l'aide médicale.

03 août de 9 h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

03 août

Projection gratuite et en plein air du film « Bohemian Rhapsody » par le ciné « Le Foyer » de Habay-la-Vieille vers 21 h 30, sur la Place St Etienne. A partir de 19 h, bar extérieur et food trucks.

04 août de 14 h à 18 h

Journée portes ouvertes à la Maison de Jeunes de Habay. Gratuit. Infos : quentin@mjhabay.be

Du 05 au 07 août de 9 h à 15 h

Stage de Kraw Maga pour les 14 à 20 ans organisé par la Maison de Jeunes de Habay. Infos et inscriptions : ludmila@mjhabay.be

Du 05 au 09 août de 13 h à 17 h

Stage Cosplay pour les 12 à 18 ans organisé par la Maison de Jeunes de Habay. Infos et inscriptions : gautier@mjhabay.be

**Les 07, 14 et 21 août de 14 h 30 à 17 h 30**

Stage couture zéro déchet organisé par la Maison de Jeunes de Habay pour les 12 à 26 ans.
Infos et inscriptions : melissa@mjhabay.be

08 août – 19 h 30

Promenade de 5 à 7 km organisée par le club « A l'Amitié » de Rulles.
Départ de la salle St Maximin, face à l'église

10 août de 9 h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

10 et 11 août

Kermesse Moules : venez partager un moment de convivialité autour d'un délicieux menu de moules (nature, vin blanc, crème à l'ail et provençale).
En partenariat avec la friterie « Les Simpson ».
Sous chapiteau dans la Grand'Rue de Marbehan.
Samedi de 18 h 30 à 22 h et dimanche de 11 h 30 à 19 h 30. Réservation avant le 06/08. Infos : S.I. de Marbehan – 0478/65 77 38 – info@marbehan.be

11 août de 11 h à 14 h

ABéro dans le parc communal du Châtelet – www.habay-culture.be
AntiDOT (pop/folk) – Philippe Henry (automate).
Organisateurs : le Syndicat d'Initiative de Habay, le Basket Club de Habay et Alba

Les 12, 13 et 14 août de 10 h à 16 h

Stage d'initiation Skate Park organisé par la Maison de Jeunes de Habay pour les 12 à 15 ans – Infos et inscriptions : ludmila@majhabay.be

Du 12 au 16 août de 9 h à 16 h 30

Avec une nuitée sur place – Stage de Pêche MPL – Thématique « Nature halieutique et pêche ».
Pour tous (âge minimum 10 ans).
Nombre limité d'inscriptions. Prévoir pique-nique.
Frais d'inscription : 100 € lors de l'inscription avant le 02 août. Inscriptions obligatoires sur www.mplux.be.
Tél. : 063/21 64 74

14 août – 19 h 30

Embardes de la fête de Habay-la-Neuve.
Animation musicale des rues du village par l'Harmonie Royale l'Emulation.

15 août

Kermesse à Habay-la-Neuve

15 août – 11 h

Procession à la chapelle Notre-Dame de Grâces à Habay-la-Neuve

Du 15 août au 15 septembre

Exposition Rivéo « Vies de Rives, vie de Rêves ».
Au Syndicat d'Initiative de Marbehan (Place de la Gare, 2). Réservations demandées pour les écoles, du lundi au vendredi (14 h à 18 h) et le dimanche (10 h à 13 h). Gratuit – Infos : S.I. de Marbehan – 0478 65 77 38 – info@marbehan.be

16,17 et 18 août

Fête villageoise à Orsinfain

17 août de 9 h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

17 août

Championnat de Belgique pour Elite et Espoirs de cyclisme sur route à Habay-la-Neuve.
Courses prévues à 10 h et 14 h 30

18 août

Noces d'or, de diamant et de brillant de 12 couples et de 2 religieux

Du 19 au 21 août de 9 h à 16 h 30

Stage de Pêche MPL – Thématique « Pêche aux carnassiers ». Pour tous (âge minimum 10 ans).
Nombre limité d'inscriptions. Prévoir pique-nique.
Frais d'inscription : 60 € lors de l'inscription avant le 10 août. Infos et inscriptions : www.mplux.be – 063/21 64 74 – 0470/30 14 34

Du 19 au 23 août

Stage d'initiation à l'archéologie à la villa Mageroy pour les 8-11 ans. Infos et inscriptions : villamageroy.com ou villa.mageroy@gmail.com

20 août de 12 h 30 à 16 h 15

Escape room à Arlon organisé par la Maison de Jeunes de Habay pour les 16 à 20 ans.
Infos et inscriptions : ludmila@mjhabay.be

22 août – 19 h 30

Promenade de 5 à 7 km organisée par le club « A l'Amitié » de Rulles. Départ de la salle St Maximin, face à l'église



Du 22 au 23 août de 9 h à 17 h

Avec nuitée sur place – Stage de Pêche MPL – Thématique « Nature halieutique et pêche à la carpe ». Pour tous (âge minimum 10 ans). Nombre limité d'inscriptions. Repas compris. Frais d'inscription : 50 € lors de l'inscription avant le 15 août. Infos et inscriptions : www.mplux.be – 063/21 64 74 – 0470/30 14 34

22 et 23 août

Nuit de camping version survie « Wild night » organisée par la Maison de Jeunes de Habay pour les 15 à 19 ans. Infos et inscriptions : ludmila@mjhabay.be

23 août

Paint-ball à Fauvillers organisé par la Maison de Jeunes de Habay pour les 12 à 18 ans. Infos et inscriptions : gautier@mjhabay.be

24 août de 9 h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

24 août – A partir de 19 h

Spectacle d'impro itinérant et interactif « L'Ecrin vide » organisé par le Centre culturel de Habay en partenariat avec le collectif d'impro CLAC. Infos et réservations : www.habay-culture.be

25 août

Kermesse à Marbehan

25 août de 11 h à 14 h

ABéro dans le parc communal du Châtelet – www.habay-culture.be
Julien Michel (chanson française) – Tchu Qué Vara (folk) – Démo de danse (Flex') – Atelier DIY – Cabane à histoires (Bibliothèque de Habay). Flex' Ecole de danse, la Maison de Jeunes de Habay et le Théâtre Scèn'impossip

28, 29 et 30 août de 14 h 30 à 17 h

Stage « Repaint your room ! » organisé par la Maison de Jeunes de Habay pour les 12 à 18 ans. Gratuit. Infos et inscriptions : melissa@mjhabay.be

29 août de 10 h 30 à 17 h

Journée jeux en plein air organisée par la Maison de Jeunes de Habay pour les 12 à 18 ans. Gratuit. Infos et inscriptions : gautier@mjhabay.be

30 août

Journée WALIBI pour les 16 à 20 ans organisée par Maison de Jeunes de Habay. Infos et inscriptions : ludmila@mjhabay.be

30 août de 10 h à 16 h

Premier projet avec les ARDUINO à l'EPN à Habay-la-Neuve. Découverte de l'Arduino et de ses composants à partir d'un petit projet d'allumage de lampes LED. Infos et inscriptions : nathalie.epn@gmail.com ou au 063/40 46 39

31 août de 13 h 30 à 18 h

Rallye sportif organisé par le complexe « Le Pachis »

31 août de 9 h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

31 août de 13 h 30 à 15 h 30

Art Floral Japonais « Ateliers Découvertes » – Espace Bologne – Participation : 20 € – Inscription : europesagagoryu@gmail.com ou www.ikebanasaga.com

Du 1^{er} au 15 septembre

Fermeture de la piscine du Pachis pour l'entretien annuel

03 septembre – 13 h 30

Marche mensuelle guidée et gratuite organisée par le SI de Habay-la-Neuve – 6 à 8 km – Au départ de l'église d'Anlier

07 septembre de 9 h à 12 h

Marché des Saveurs locales
Grand Place à Habay-la-Neuve

07 et 08 septembre

Journées du Patrimoine wallon « Le Patrimoine sur son 31 ». Gratuit – Infos : Syndicat d'Initiative de Marbehan – 0478/65 77 38 – info@marbehan.be

08 septembre de 11 h à 14 h

Clôture des ABéros d'été au lavoir de Habay-la-Vieille – www.habay-culture.be
The Redemption's Colts (Alternative Bluegrass) – Cabane à histoires (Bibliothèque de Habay). Organisateurs : le club photo ADBcLX, le Cinéma « Le Foyer » et le Comité du Foot de Habay-la-Vieille

08 et 09 septembre

Journées du Patrimoine à la villa Mageroy

10 septembre de 9 h à 10 h

Atelier de découverte et de pratique de la pleine conscience, au Pachis à Habay-la-Neuve.

Infos et inscriptions : CPAS de Habay –

Sophie Thomas : 063/42 01 06

12 septembre de 15 h à 19 h 30

Collecte de sang par la Croix-Rouge –

Salle « Au Brûly », rue de la Civanne, 5 à Orsinaing

12 septembre – 19 h

Promenade de 5 à 7 km organisée par le club « A l'Amitié » de Rulles.

Départ de la salle St Maximin, face à l'église



SOMMAIRE

2	La Peste Porcine Africaine
3	Inondations de juin 2018 Patrimoine Funéraire
4	Habay, une commune équitable ? Accueillir un étudiant international
5	Lutte contre la discrimination Défibrillateurs
6	CPAS
8	La crèche du Châtelet
9	Les infos du Groupe IDELUX-AIVE
10	Une prime pour nouveaux commerces ! Gestion des véhicules hors d'usage Avis aux jeunes
11	Parc du Châtelet, réouverture du Minigolf
12	Le Foyer à Habay-la-Vieille recrute Stages d'été à la villa Mageroy Les Journées du Patrimoine Noces d'or Excursion des aînés
13	Conseil Consultatif Communal des aînés Atelier pleine conscience Accueil Assistance
16	Tennis Club Les Jonquilles Le Club des BMW Timberwolves Racing de Habay
17	Les qualifiés pour le mondial « Le Pachis »
18	Course cycliste Judo Club Habay !
19	Conseil Consultatif Pôle Energie de Habay Appel à candidatures Programme MJ 21 juillet – Fête nationale
20	Théâtre au château Cinéma en plein air Spectacle d'impro « L'ECRIN VIDE »
21	L'âge de la bière by Eric Boschman Le 3 ^{ème} lundi du mois, c'est cinéma ! Repair café mensuel
22	Adhésion aux « Cantines Durables »
25	Agenda



SI VOUS VOULEZ PUBLIER UN ARTICLE DANS UN PROCHAIN BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL (BIC)

Le bic sera distribué le premier mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre de chaque année.

Pour tenir les délais de mise en page, d'impression, ... il faut nous faire parvenir les articles 1 mois avant la sortie du numéro.

Au niveau technique :

- Fichier texte
 - Fichier(s) image(s) séparé(s) : résolution 300 dpi
 - Si vous avez une affiche : résolution 300 dpi format PDF
- A envoyer à l'adresse : bic@habay.be

Dans quelques semaines, il sera possible de nous faire parvenir les documents via un formulaire en ligne.

Pour les prochains numéros :

	Fin de la réception des articles	Sortie PDF (site internet)	Distribution
BIC #3	01/08/2109	02/09/2019	04/09/2019
BIC #4	07/10/2019	04/11/2019	06/11/2019
BIC #5	02/12/2019	06/01/2020	08/01/2020

